



L'Agence d'urbanisme et de développement Clermont métropole, association de loi 1901, a pour mission l'observation et l'analyse des évolutions du territoire, la participation à la définition des politiques publiques ? et l'élaboration de stratégies d'aménagement et de développement. C'est un outil d'aide à la décision au service du développement urbain durable. Elle intervient dans différents domaines tels que l'habitat, les projets urbains, l'économie et le tourisme, la mobilité, les politiques sociales, tout en articulant transversalité des thématiques et des échelles.

Ses adhérents sont Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagnes Volcans, Vichy communauté, Thiers Dore et Montagne, les villes de Clermont-Ferrand, de Riom, de Vichy et de Thiers, le PETR du Grand Clermont, le Syndicat Mixte Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, l'Etat, le Conseil départemental du Puy de Dôme, les syndicats mixtes des transports en commun et de l'aéroport.

Son équipe compte 23 salarié(e)s pour un budget de deux millions d'euros (subventions publiques).

L'Agence pilote également l'animation générale du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne. Elle fait vivre ses projets, ses instances de suivi et assure sa communication.

Elle ouvre son poste de :

Directeur/trice Général/e (H/F)

### Principales missions

A court terme : Finaliser le projet de mandat pour l'Agence en cours de construction avec l'appui d'un prestataire. Décliner ensuite ces axes stratégiques en actions opérationnelles et les mettre en œuvre.

Le (La) Directeur(trice) est en charge :

- de préparer l'élaboration et assurer l'exécution et l'évaluation du programme partenarial annuel d'actions mutualisées,
- d'animer le fonctionnement statutaire de l'Agence (conseil d'administration et assemblée générale). Il est le garant des engagements de l'Agence envers ses membres et ses partenaires,
- d'assurer la gestion rigoureuse des moyens financiers de l'Agence (budget annuel d'environ 2 M€),
- d'assurer la gestion du personnel (environ 23 personnes) et son encadrement.

- d'animer de même le fonctionnement du Pôle Clermont Vichy Auvergne (suivi et animation de projets, organisation des instances mais pas de gestion RH)

En outre, il représente l'Agence et le Pôle métropolitain dans les réseaux nationaux et régionaux.

Profil souhaité :

De formation supérieure, vous possédez une connaissance et une pratique solide du développement et de l'aménagement des territoires.

Vous êtes à la fois en mesure de conseiller l'exécutif de l'Agence dans les choix stratégiques d'évolution de l'Agence, et de porter les actions opérationnelles pour les mettre en œuvre.

Vous pouvez faire valoir une expérience professionnelle significative et rigoureuse en management d'équipes pluridisciplinaires aux profils diversifiés, ainsi qu'une expérience réussie d'un poste à responsabilités, de préférence à la direction d'un établissement.

Vous êtes doté(e) de qualités relationnelles confirmées permettant d'établir un dialogue constructif et d'élaborer des projets avec les élus et les équipes des collectivités, les bureaux d'études, les partenaires parapublics et privés intervenant dans le domaine de l'aménagement du territoire.

CONDITIONS

CDI de droit privé, ou détachement pour les fonctionnaires.

Rémunération selon expérience.

Lettre de motivation + curriculum-vitae à adresser au Président de l'Agence d'urbanisme par courriel à l'adresse suivante : [recrutement@clermontmetropole.org](mailto:recrutement@clermontmetropole.org)

Renseignements possibles auprès de Charles HAZET, Directeur, [chazet@clermontmetropole.org](mailto:chazet@clermontmetropole.org)  
0780989715

Date limite de dépôt des candidatures : le 10 octobre 2021

---

---